

MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 28 janvier 2011, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean Luc BERTAMELLE, Maryse CHAVOUTIER, Jean Marc COLOMBAN, Laurence LEMOINE, Serge CHAVOUTIER, Alain CULLET, Hubert FRATICELLI

Excusé : Olivier CULLET

Absent :

- LE CONSEIL MUNICIPAL :
- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.
- **Comptes Administratifs 2010** :

Approuve à l'unanimité les Comptes administratifs 2010.

- Budget Principal :

- Dépenses Fonctionnement : 149 975.85 €
- Recettes Fonctionnement : 624 602.43 € (dont 351 808.43 € d'excédent antérieur)
 - Excédent de Fonctionnement : **474 626.58 €**
- Dépenses Investissement : 193 465.06 € (dont 65 408.38 € de déficit antérieur)
- Recettes Investissement : 82 078.38 € (dont 65 408.38 € pris sur l'excédent de fonctionnement de 2009)
 - Déficit d'Investissement : **111 386.68 €**

Soit un excédent global de : **363 239.90 €**

- Budget Eau/Assainissement :

- Dépenses Fonctionnement : 27 772.35 €
- Recettes Fonctionnement : 91 192.62 € (dont 17 221.57 € d'excédent antérieur)
 - Excédent Fonctionnement : **63 420.27 €**
- Dépenses Investissement : 102 324.65 € (dont 29 189.35 € de déficit antérieur)
- Recettes Investissement : 53 430.73 € (dont 29 189.35 € pris sur l'excédent de fonctionnement de 2009)
 - Déficit Investissement : **48 893.92 €**

Soit un excédent global de : **14 526.35 €**

- Budget Régie Electrique :
 - Dépenses Fonctionnement : 56 254.87 €
 - Recettes Fonctionnement : 86 401.51 € (dont 30 418.90 € d'excédent antérieur)
 - Excédent de Fonctionnement : **30 146.64 €**
 - Dépenses Investissement : 0.00
 - Recettes Investissement : 1 232.05 € (excédent 2009)
 - Excédent Investissement : **1 232.05 €**
- Soit un excédent global de : **31 378.69 €**

- **Prévisions travaux 2011 :**

- Commence à lister certains travaux à prévoir au budget primitif 2011 :
 - Enrobés Sous l'Eglise : 10 972.10 € TTC
 - Remise en état Chemin du Bois Noir, seulement du compactage : 10 740.08 € TTC
 - Entretien sur route de la Coche : emplois partiels : 8 312.20 € TTC
 - Boucher les trous et fentes dans le village : 30 m² environ : 1 614.60 € TTC
 - Poursuite des études pour déterminer quels travaux peuvent être entrepris pour la protection du village
 - Réfection de la dalle devant le four ; durant ces travaux, les containers poubelles seront déplacés de chaque coté du village et le resteront certainement car de nombreuses réclamations ont fusées suite aux mauvaises odeurs que dégagent ces bacs.
 - Cimetière : prend connaissance de l'avancement de l'achat des terrains : décide d'acquérir les parcelles dont les propriétaires ont donné leur accord. Pour les refus et pour la succession non réglée (sept héritiers sur vingt neuf refusant la vente), étudie la possibilité de l'expropriation.
 - Numérotation des rues et bâtiments : la fourniture et la pose des plaques de rues et les numéros des maisons ont été commandées à la Société Pic Bois. Prévoit cette mise en place en Mars ou Avril 2011. Un autre devis a été demandé pour les panneaux d'entrée d'agglomération et le hameau.
 - Réfléchit sur la possibilité d'améliorer et de prolonger la route de « Chamriond », de l'entretien sur le chemin des « morts » et de la réfection d'un tronçon en très mauvais état de la déviation.

- **Syndicats intercommunaux :**

- Communauté de Communes Cœur de Tarentaise : prend connaissance des débats du Conseil communautaire : le 1^{er} février la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise s'installera dans les locaux du tribunal avec les autres syndicats et l'APTV ; à compter du mois de mars un architecte conseil sera mis en place ; trois embauches viennent d'être réalisées ; une Opération pour l'Amélioration de l'Habitat va être mise en place ; une communication sera faite à ce sujet. Une étude est faite pour récupérer les textiles à Moutiers. Suite à la nouvelle réglementation en matière

de contrôle à effectuer lors de transaction immobilière, la Communauté de Communes est chargée de fournir les renseignements relatifs à l'Assainissement Non Collectif.

- A.P.T.V. : prend connaissance du compte rendu de la dernière réunion : des aides sont mises en place pour l'entretien des prés et pour l'exploitation des bois ; préconisation de l'achat par les communes des parcelles de forêt lorsque les propriétaires sont vendeurs pour une meilleure exploitation de celle-ci ; l'étude d'une piste cyclable Bourg Saint Maurice/Moutiers est en cours ; étudie la possibilité de faire de petites boucles sur le Tour de Tarentaise ; le montant de la participation 2011 des communes sera le même qu'en 2010.
- SIERSS : apprend que le Directeur prend une disponibilité de trois ans ; la micro crèche de St Jean de Belleville a été inaugurée.
- SIVOM : prend connaissance de la dernière séance syndicale : concernant l'école de musique il faut adapter l'horaire des professeurs à celui des enfants ; la commission Jeunesse et Petite enfance devrait être transférée au SIERSS ; un stage de cirque pour enfants aura lieu à St Jean de Belleville durant les vacances de février.
- Syndicat de cylindrage : lors de la dernière réunion syndicale, les comptes ont été clôturés pour fermer ce syndicat devenu inutile.

- **Information Urbanisme** :

- La Commission d'urbanisme réunie le 21 janvier 2011, a donné un avis favorable à une demande de permis modificatif et a répondu à 36 demandes de Certificat d'Urbanisme d'informations.
- A examiné deux déclarations d'intention d'aliéner.

- **Affaires diverses** :

- Renouvelle le contrat d'assurance du personnel aux mêmes conditions qu'en 2010.
- Demande le maintien du centre de tri départemental à Chambéry.
- Est informé du passage à la télévision tout numérique à compter du 20 septembre 2011. Une communication est faite sur le site de la mairie.
- Est informé sur la nouvelle réglementation au niveau des registres des délibérations, des décisions et arrêtés du Maire à compter du 1^{er} janvier 2011.
- Fixe la date pour une réunion de la Commission des Finances pour la préparation du budget primitif, au 25 mars 2011.

- La séance est levée vers 21 heures.

- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 08 avril 2011 à 19 h 30.

Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 04 février 2011 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A FONTAINE LE PUIITS, le 03 février 2011.

Le Maire,
Marin SOLLIER